

## Cahier Spécial des Charges BEN23007-10012

### Marché de Fournitures relatif à l'acquisition de divers équipements de secours et fournitures de bureau

Aperçu des questions réponses (mise à jour du 15 juillet 2025)

N°	Questions	Réponse du pouvoir adjudicateur
1.	Concernant l'article 6, Masques FFP2 : les spécifications mentionnent une boîte de 100 unités, tandis que l'inventaire indique un paquet de 50 unités. Pourriez-vous nous confirmer le conditionnement souhaité ?	<b>Il s'agit de boîte de 100 masques FFP2</b>
2.	Un article supplémentaire, poste 8 (Boîte de 50 Gants non stérile), a été ajouté dans l'inventaire. Doit-il être pris en compte pour porter le nombre total d'articles à 18 au niveau des spécifications également ?	<b>Il n'y a pas de poste supplémentaire. Un Corrigendum au cahier spécial des charges est publié à cet effet.</b>
3.	Lot 1 : Pour l'article 2 : stylo bille capuchon bleu Question : c'est toujours une boîte de 50 ?	<b>Il s'agit de Stylo à bille à capuchon bleu en boîte de 50 unités.</b>
4.	Lot 1 : Pour l'article 11 : Papier photocopie A4 Blanc Notre question : C'est 200 cartons ou 200 rames ?	<b>Il s'agit de rame de Papier photocopie A4 Blanc</b>
5.	Nous aimerais connaître les lieux exacts ou les zones géographiques de livraison des équipements, ou à défaut, les principales localités concernées.	Il est mentionné 4.10.4 au point du CSC - Lieu où les fournitures doivent être livrées et installés (art. 149) : <b>Les fournitures sont à livrer à Cotonou, soit à la Direction pays d'Enabel au Bénin, soit à la Direction Générale de la Police Républicaine (DGPR), ou tout autre lieu indiqué lors de la commande.</b>